



Saison 2023/2024

# Licences - Procédure

Les dossiers incomplets seront refusés (règlement compris).



Pour: **Nouveau Licencié** (N'ayant eu de licence dans aucun club lors de la saison 2022/2023)

**Renouvellement de Licence** (Licencié ayant eu une licence à l'ASRVV lors de la saison 2022/2023)



1° - Retourner les documents suivants

lors des permanences ou à tout moment via la boîte aux lettres du club ou sur rendez-vous



**Fiche de renseignements dûment remplie**

**Règlement de la cotisation** (cf. « Licences – Cotisations » / Saison 2023/2024)

**Chèque de caution de 30€** (pour les catégories U18/U19/Sénior, qui sera restitué en fin de saison après aide à la vie du club)

**Suite au retour des précédents documents, vous recevrez sous quelques jours un mail de la FFF ayant pour objet « Votre demande de licence en ligne 2023-2024 » pour procéder au remplissage de la demande de licence dématérialisée.**

**⚠: Pensez à vérifier vos spams ou courriers indésirables.**



2° - Numériser les documents suivants au format .jpeg (selon besoins pour les Renouvellements)

3° - Remplir le formulaire de demande de licence adressé par email et joindre les pièces numérisées



**La feuille « certificat médical » dûment remplie, signée et tamponnée par un médecin**

Pour les -18 ans: désormais non obligatoire, sauf antécédents médicaux.

Pour les +18 ans: valable 3 saisons (cf. « Licenciés devant fournir de nouveaux documents » pour les renouvellements de licence)

**Une photo d'identité** (cf. « Licenciés devant fournir de nouveaux documents » pour les renouvellements de licence)

**Une pièce d'identité** pour les nouveaux licenciés uniquement

(Page du livret de famille relative à l'enfant, carte d'identité recto & verso sur une même feuille, passeport)

**Lorsque votre demande de licence sera validée, vous recevez par email votre attestation de licence FFF.**





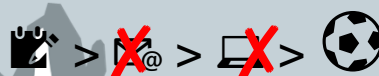
Saison 2023/2024

# Licences - Procédure

Les dossiers incomplets seront refusés (règlement compris).



Pour: **Changement de club** (NB: Dossier à retourner avant le 15/07 pour la catégorie U18 / U19 / Senior)  
Educateur



1° - Retourner les documents suivants

lors des permanences ou à tout moment via la boîte aux lettres du club ou sur rdv



**Demande de licence dûment remplie et signée par le responsable légal et un médecin**

*Pour les -18 ans: désormais non obligatoire, sauf antécédents médicaux.*

*Pour les +18 ans: pas besoin de certificat médical, si vous en avez fourni un lors des saisons 2021/2022 ou 2022/2023. Sinon, à renouveler.*

**Fiche de renseignements dûment remplie**

**Une photo d'identité**

**Photocopie d'une pièce d'identité**

*(Page du livret de famille relative à l'enfant, carte d'identité recto & verso sur une même feuille, passeport)*

**Règlement de la cotisation** (cf. « Licences – Cotisations » / Saison 2023/2024)

**Chèque de caution de 30€** (pour les catégories U18/U19/Sénior uniquement). Il sera restitué en fin de saison après aide à la vie du club.